

# Test d'admission aux sections bacheliers

---

Le test d'admission est constitué de deux épreuves :

- un test de mathématiques
- un test de français

Ces deux épreuves ont pour objectif la vérification de la maîtrise des capacités préalables requises reprises dans les différents dossiers pédagogiques des sections bacheliers.

## Test de français

Capacités testées lors du test :

- ◆ résumer les idées essentielles d'un texte d'intérêt général, les critiquer;
- ◆ produire un message structuré qui exprime un avis, une prise de position devant un fait, un événement, ... (des documents d'informations pouvant être mis à sa disposition).

Pour vérifier ces capacités, l'étudiant devra à partir d'un document, répondre à une série de questions afin de prouver qu'il maîtrise suffisamment la langue française pour saisir les idées essentielles de ce document, il devra également montrer qu'il est capable d'émettre un avis critique par rapport à celui-ci.

## Test de mathématiques

Capacités testées lors du test :

- ◆ lire et interpréter des graphiques ;
- ◆ étudier un phénomène réel et traduire des tableaux de données sous forme graphique ;
- ◆ reconnaître une fonction dont le graphique est une droite ou une parabole et représenter graphiquement des fonctions du premier et du deuxième degré ;
- ◆ réaliser point par point le graphique de fonctions simples et y relever les zéros, le signe et la croissance.
- ◆ résoudre des problèmes de proportionnalité (règle de 3) ;
- ◆ résoudre un système simple de deux équations du premier degré à deux inconnues ;
- ◆ résoudre des équations simples du premier et du deuxième degré à une inconnue,
- ◆ développer des expressions contenant un produit remarquable ;
- ◆ simplifier en utilisant les propriétés des puissances une expression et la calculer.

L'usage de la calculatrice est permis lors de ce test. Chaque capacité sera testée par un exercice à résoudre.

